



l'Assurance Maladie

Agir ensemble, protéger chacun

Alpes-Maritimes

NATHALIE MARTIN DIRECTRICE DE LA CPAM DES ALPES-MARITIMES



Le rapport d'activité retrace l'engagement des 1 000 collaborateurs de la CPAM 06 sur les missions de l'Assurance Maladie au service de nos publics :

- Avec 4 401 792 932 euros de prestations maladie, maternité, invalidité, accident du travail versées en 2024.
- Pour protéger contre la maladie plus de 1.26 millions d'assurés marseillais.
- Grâce à 73 établissements sanitaires en lien avec la médecine libérale (3 000 médecins généralistes/spécialistes - 5 200 auxiliaires médicaux - 1 000 chirurgiens-dentistes).
- L'Assurance Maladie promeut l'exercice coordonné autour des médecins traitants: les 21 MSP, et 15 CPTS qui couvrent près de 96 % de la population y contribuent. Plus de 7 500 patients en ALD ont trouvé un médecin traitant en 2024.
- Et toujours une volonté forte d'agir dans le champ de la prévention par des actions concrètes « d'aller vers » ciblées, cela reste un enjeu pour l'Assurance Maladie avec un impact de santé publique reconnu. On peut citer par exemple les actions dans le cadre du dépistage organisé des cancers, les actions pour les vaccinations, la participation au Bus du Cœur des Femmes, et les actions d'éducation thérapeutique du centre d'examen de santé.
- Sans oublier, celles visant à la pertinence des soins associant l'accompagnement ou le contrôle des professionnels de santé dans leur pratique professionnelle.
- L'engagement de la CPAM 06 se traduit aussi par une relation client toujours en mouvement avec près de 10 millions de connexions au compte ameli, 700 000 appels téléphoniques traités (près de 80% des appels reçus), près de 22 000 rendez-vous téléphoniques et 15 000 rendez-vous physiques avec nos assurés. La CPAM s'adapte à leurs usages et à la diversité/complexité des situations à gérer, lorsqu'ils ont besoin d'être conseillés et accompagnés dans leur accès aux droits et aux soins.

- Et dans un même temps, une professionnalisation et un renforcement des équipes dans la lutte contre les fraudes. En 2024, ce sont plus de 12.6 millions d'euros de fraudes qui ont été détectées et stoppées.
- Tout en s'intégrant dans un réseau, pour lequel nous sommes acteurs dans le cadre des processus mutualisés, avec en 2024 la poursuite du déploiement du projet Pléaïde et l'intégration dans notre plateforme de flux entrants de 2 nouvelles CPAM et ELSM (Mayenne – 53 et Saône et Loire 71).

En 2024, la CPAM poursuit sa stratégie locale portée par 3 ambitions ci-dessous :

- préserver la performance sociale face aux enjeux sociétaux et environnementaux du territoire ;
- développer une ingénierie sociale et territoriale pour proposer des offres globales de service adaptées à nos trois publics sur le département ;
- porter l'innovation et la valeur ajoutée (sociale/intellectuelle/écologique) pour le réseau.

C'est aussi une année marquée par la volonté de consolider son collectif managérial.

L'équipe de Direction s'est renforcée par l'accueil d'une nouvelle directrice des solidarités et de l'accompagnement en santé, Doriane Derne et a vu le départ de son directeur adjoint Hugues Erny.

Le taux de réussite du Contrat Pluriannuel de Gestion (CPG) 2024 qui intègre la validation des comptes atteint 93.73 % et objective un bon niveau de performance.

L'année 2024 a été marquée par la mise en place régionale et locale pour une meilleure mise en œuvre de la transition écologique.

Ces résultats sont le fruit d'un travail collectif et témoignent de notre engagement à améliorer le service rendu à nos assurés et à participer à la pérennisation de notre système de santé. En 2025, nous poursuivrons nos efforts pour faire face aux nouveaux enjeux de santé et répondre aux attentes de nos publics.

Merci à vous tous.

NATHALIE MARTIN
DIRECTRICE DE LA CPAM
DES ALPES-MARITIMES